



Royan, le 21 avril 2022

AFFICHAGE

HT/EL

La prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu le :

Mercredi 27 avril 2022

à 18 h 00

(Salle du Conseil Municipal)

Le port du masque est conseillé en raison du nombre de personnes et de leur possible proximité dans la salle.

Ordre du jour

- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 22 mars 2022.
 - Liste des décisions prises en fonction de la délégation de pouvoirs accordée par les articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.
1. Ville de Royan - Communication des observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes (CRC) Nouvelle-Aquitaine.
 2. Autorisation d'occupation du domaine public à intervenir avec la SARL Tennis Sports et Loisirs (TSL) pour le site du Garden Tennis de Royan.
 3. Convention adhésion-projet N° CCA 17-14-006 de maîtrise foncière d'emprises, relative à la convention cadre n° CC 17-14-001, entre la Ville de Royan et l'Établissement Public Foncier de Nouvelle-Aquitaine (EPF) - Avenant n° 8.
- Questions diverses



Le Maire,

Patrick MARENGO